



Neuf box jamais reçut et prélèvement abusif

Par **lilou91460**, le **06/05/2011 à 11:49**

Bonjour, rnvoilà j'esper que vous pourrez m'aider.rnen 2008 je vai pour eménager.rndonc je contact le fournisseur internet pour qu'il m'envoi la box avec internet a mon domicile.rnles semaine passe et toujours rien dans ma boîte aux lettre.rnj'appelle le service client qui me réponde:rn"regardez sur votre compte internet pour voir le suivi de l'envoi"...rnintelligent comme réponse alors que je leur dit que j'ai rien reçu.rnn'ayant toujours rien,je décide de résilier avec lettre A/R en expliquant que je n'ai rien reçu donc je résilié..rnpar la suite il me prélève 80 euros,sans qu'il m'en avertisse par courrier de la facture.rndonc je bloque le prélèvement vu que je n'ai ren recut de leur part et aucune facture.rnpar la suite sfr (ba vui neuf c'est fait racheté),m'envi un courrier simple me demandant de payer.rnje renvoi un courrier en A/R en leur disant que je n'ai jamais rien reçu,que j'ai résilier car je n'ai rien recut ect..rneux ci continu les menaces et les lettre simple.rncela a duré jusqu'en 2009.rnapres plus rien.rnet aujourd'hui en 2011 il revienne a la charge me demandant la somme (qui n'est pas la meme a 1 euros pret.rncomme apparament il on un gros probleme de compréhension,je vous demande ce que je peut faire.rncar j'enverrai un dernier courrier en A/R,mais quoi mettre dedans qu'il comprenne.rnmerci a tous

Par **mimi493**, le **06/05/2011 à 17:34**

Prescription d'un an.rnJe suppose que c'est une agence de recouvrement qui vous harcèle ?

Par **lilou91460**, le **06/05/2011 à 18:17**

oui c'etait une agence de recouvrement qui me harcelé.puis depuis 2009 plus rien et la on est en 2011 et j'ai reçu une lettre d'huissier me disant de payer la somme(plus la même que au depart a 1 euros près environ).j'ai appelé l'huissier en lui expliquant ma petite histoire,du coup il renvoi le dossier a sfr pour contestation. donc je m'attend encor a recevoir des lettres de la société de recouvrement ou de sfr.rndonc j'aimerais leur répondre une dernière fois, si je reçoit un courrier, avec de bon argument car la ca commence a m'énervé et apparament il savent pas lire.rnen plus il sont vrément malhonnête,car plusieurs semaine après sfr m'a dit que neuf avait envoyé le modem a un point relais (alors que j'avai demandé au domicie) et je n'ai jamais recut un courrier m'en informant.rndonc la logique veut que si il sont pro,et si il avait vrément envoyé le modem,du fait que je ne suis pas allé le chercher,vu que je n'etait pas aux courant, il aurait du le recevoir et ce demandé pourquoi...rnen plus il m'on jamais demandé de le renvoyé quand j'ai résilier...rndonc la il sont vrément malhonnête.rnmerci de votre aide.rnj'attend vos réponse.rnmerci

Par **mimi493**, le **06/05/2011 à 22:13**

Si on revient vous embêter, exigez le titre exécutoire qui leur permet de faire cette demande de paiement.

Par **lilou91460**, le **06/05/2011 à 22:49**

daccord je leur demande cela.rnje pense que c'est labonnement plus les frais de résiliation.rnmais je leur ai dit que du fait que j'ai recut,les frais ne pouvaient s'appliquer et je ne devait pas payé l'abonnement vu que je n'ai rien consommé.rnmais je leur demande cela par courrier.rnje vous tiend au courant et merci de votre gentillesse